Setronix desde 1966

JANVIER
2027
2e QUINZAINE | PRÉVENTION



BRUIT AU TRAVAIL

PROTÉGEZ VOTRE AUDITION

Réduisez le bruit à la source et portez la protection prévue pour la tâche.

1. Dangers et risques

Dangers : Machines, chocs et outils produisant du bruit.

Risques : Perte auditive, acouphènes et difficulté à entendre les alertes.

2. Avant de commencer

- Vérifiez l'évaluation de l'exposition et les mesures.
- Vérifiez le matériel et les protections acoustiques.
- Choisissez et ajustez la protection auditive prévue.

3. Arrêtez et signalez

- Protection abîmée ou mal ajustée.
- Bruit inhabituel ou mesure de prévention manquante.
- Acouphènes ou modification de l'audition : signalez-les.

4. Comment agir : quatre étapes de prévention

1



Identifiez

Repérez les sources de bruit.

2



Réduisez

Appliquez les mesures prévues.

3



Ajustez

Portez correctement la protection.

4



Signalez

Signalez défauts et symptômes.

5. Choisissez la mesure adaptée

Situation	Mesure de prévention
À la source	Préférez les solutions et outils moins bruyants.
Organisation	Réduisez l'exposition ; éloignez les personnes non concernées.
Protection auditive	Vérifiez l'adéquation et la compatibilité avec les autres EPI.
Communication	Assurez-vous que consignes et alertes restent audibles.

Bonnes pratiques : L'exposition ne s'évalue pas seulement au bruit perçu. La protection auditive complète la réduction du bruit ; les écouteurs ordinaires ne sont pas des EPI.

6. ACTION DE LA QUINZAINE Avant une tâche bruyante, vérifiez l'état et l'ajustement de votre protection auditive. Signalez une source de bruit inhabituel.

RÉDUISEZ LE BRUIT • AJUSTEZ LA PROTECTION

DR: DL 182/2006 HSE : prévention du bruit